Question sur les ajac

Par **cristal**, le **11/12/2010** à **23:16**

Coucou,

Je me demandais ce qu'il y a écrit sur le certificat de scolarité lorsque l'on est ajac, il y a écrit uniquement l'année supérieur ou les deux années? je me demandais aussi si c'est possible,gérable d'être ajac et en plus de cumuler un emploi en même temps.
Merci

Par **shaane12**, le **12/12/2010** à **09:35**

Pour le certificat de scolarité, tout dépend de ta fac, et tout dépend de l'appellation qu'en donne ta fac.

Ensuite, le question du cumul est un peu personnel. Il faudrait que tu te poses quelques questions d'abord : est ce que c'est un emploi du temps surchargé qui t'a empêcher de valider correctement tes matières ? Combien de matières a-tu à rattraper? Tu comprends bien que deux ce n'est pas la même chose que six... Et enfin, sont-ce des matières à TD, ou pas; le Td est-il à rattraper ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés